

LOU ROLLER

ENTRAINEMENTS HORS VACANCES SCOLAIRES

ECOLE DE PATINAGE / RANDONNEE

Parc Tête d'Or, Miribel Jonage, Voies Verte de Belleville et Cluny, Aix les Bains, Annecy, Hyères, ...

- Lundi : 19h30 21h Lyon 9^{ème} Patinoire de la Duchère Avenue A SAKHAROV (en face de la piscine)
- Dimanche : 14h-15h Lyon 9^{ème} Gymnase Jean Zay
- Dimanche : 15h-16h Cours Enfants Gymnase Jean Zay 1 rue Jean Zay 69009 Lyon.

COURSE :

- Mardi 18h-19h Enfants + Initiation Adulte Lyon 9^{ème} Stade Boucaud
- Mardi 19h 20h : Adultes + Jeunes confirmés Lyon 9^{ème} Stade Boucaud
- Jeudi 12h 13h : Adultes Parc de Parilly Vénissieux
- Vendredi 18h-20h : Adultes Lyon 9^{ème} Stade Boucaud (entraînement libre)
- Samedi 13h30 15h00 Adultes + Jeunes Parc de Parilly Vénissieux
- Dimanche 15h 16h Enfants Lyon 9^{ème} Gymnase Jean Zay
- Dimanche 16h 18h Adultes + Jeunes confirmés Lyon 9^{ème} Gymnase Jean Zay

ROLLER IN LINE HOCKEY ADULTES

- Lundi 21h 21h30 : Initiation Lyon 9^{ème} Patinoire de la Duchère
- Lundi 21h30 23h30 : N3 Lyon 9^{ème} Patinoire de la Duchère
- Jeudi 21h 23h30 : N3 Lyon 9^{ème} Patinoire de la Duchère
- Dimanche 18h 20h : Régionale – Loisirs Lyon 9^{ème} Patinoire de la Duchère

Responsable Ecole de patinage - Randonnées :

Yolande Bertheliey – 06 85 42 27 32
yoyotrico@yahoo.fr

Responsable Roller In Line Hockey

Benjamin LEVEQUE – 06 82 02 11 46
benjamin_leveque@yahoo.fr

Responsable Course

Yves Lambourg – 06 14 73 65 79
yves.lambourg@louroller.com

Président

Benoit BOURLIER – 06 81 25 89 36
benoit.bourlier@free.fr

BIENVENUE AU LOU ROLLER



www.LOUROLLER.com



LYON

Saison 2009 / 2010

Email : contact@louroller.com

benoit.bourlier@louroller.com

Site web : www.louroller.com

A détacher et remettre à votre responsable accompagné du règlement de votre cotisation (à l'ordre de LOU ROLLER) et d'un certificat médical ;

- Ecole de patinage super mini : 50€
- Vitesse mini et catégorie poussin, benjamin : 65 €
- Catégorie minime 80€ cadet : 110€
- Catégorie Junior, Senior, Vétérans : 135€
- Possibilité d'utiliser la carte M'ra pour les lycéens (réduction de 30€), dans ce cas, faire un cheque de caution de 30€.
- En cas de transfert : frais de mutation à la charge du licencié
- Paiement en trois fois possible sous réserve de remettre les 3 chèques lors de l'inscription en précisant au dos l'identité du licencié.

Attention : le certificat médical d'aptitude à la pratique du roller doit être remis avec l'inscription.

LOU ROLLER BULLETIN D'INSCRIPTION

Discipline préférée :

Roller in line **Hockey** : **Randonnée** : **Vitesse** :

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

TEL FIXE : _____

TEL PORTABLE : _____

EMAIL : _____

Date de naissance : _____

Lieu : _____

Nationalité : _____

J'ai pris connaissance du règlement intérieur dont **extrait ci contre** et j'y adhère dans son intégralité.

Règlement par chèque : nom du débiteur si différent

du Licencié : _____

Date : _____

SIGNATURE :

AUTORISATION PARENTALE ou du TUTEUR LEGAL

Je soussigné : _____

Autorise **mon fils/ma fille** à pratiquer le roller skating au **LOU ROLLER**.

FAIT A : _____

Le : _____

SIGNATURE :

Je souhaite / ne souhaite pas (rayer la mention inutile) **que le club diffuse les images me concernant. (Article 34 et suivant de la loi du 6 janvier 1978 sur le droit et l'accès à l'image)**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au président du LOU ROLLER.

LOU ROLLER

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

• **Inscription** :

Toute personne qui prend une licence fédérale au **LOU ROLLER** paie sa cotisation. La saisie de la licence ne peut se faire qu'après la remise d'un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique du Roller Skating qui sera conservé par les responsables.

Toute personne présente sur une piste aux heures d'entraînement doit être titulaire de sa licence fédérale témoignant de son adhésion au **LOU ROLLER** et doit porter le casque.

• **Discipline** :

Tout manque de respect envers un dirigeant ou non exécution d'un ordre de celui-ci, ainsi que tout comportement non sportif ou nuisible à l'égard des membres du club entrainera une mise à pied temporaire ou l'exclusion immédiate du **LOU ROLLER**. Cette sanction sera définitivement applicable après étude par les membres du Bureau du **LOU ROLLER**

En cas d'exclusion sur sanction disciplinaire, la cotisation sera conservée par le club.

• **Compétitions** :

Seul le Bureau du **LOU ROLLER** est compétent pour désigner les athlètes aptes à participer aux compétitions nationales

Après avoir entendu les propositions de l'entraîneur, le Bureau désignera les compétiteurs.

Ceux-ci informés, un mois à l'avance, de leur sélection, devront s'engager à remplir toutes les conditions de réussite (assiduité aux entraînements programmés, mise en application des conseils de diététique, d'hygiène,...) et à se présenter à la compétition.

• **Dépense** :

Matériel, frais de déplacement, etc.

Seul le Bureau a compétence pour initialiser les dépenses du club. Toute personne qui engagera des dépenses personnelles au nom du club sans en référer préalablement au Bureau (en séance) en assurera elle-même le règlement.

Pour les courses comme pour les randonnées, les prises en charge du club pour utilisation de son véhicule personnel concernent uniquement les frais d'essence et de péages sur présentation des reçus.

La licence **Dirigeant** est obligatoire pour toute personne transportant des sportifs hors site.

Le règlement intérieur dans son intégralité est consultable auprès des membres du Bureau du LOU ROLLER.